



Date de génération de ce justificatif : 29/07/2026

Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure

SENS ET VIE – Modification(s) de société

Référence :

Départements de publication : Morbihan

Annonce légale publiée le 12 décembre 2025 sur paysan-breton.fr

Evènement(s) : Modification(s) de société

SENS ET VIE Société à responsabilité limitée au capital de 230 000 euros Siège social : Le Petit Cosquet 56360 BANGOR 480 008 135 RCS LORIENT AVIS DE DISSOLUTION
La société SENS ET VIE a établi par acte signé électroniquement le 13 octobre 2025 un projet de fusion avec la société LES NUITEES DE LA DESIRADE, société absorbante, société à responsabilité limitée au capital de 1 000 euros, dont le siège social est Le petit cosquet 56360 BANGOR, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 480 353 135 RCS LORIENT. Le projet de fusion a fait l'objet d'une publication au BODACC en date du 23 octobre 2025 et il n'a été formulé aucune opposition à cette fusion qui a pris effet rétroactivement le 1er janvier 2025 à 0 heures. En application des dispositions de l'article L. 236-11 du Code de commerce, la société REBZH, étant propriétaire de la totalité des droits sociaux composant le capital social des sociétés SENS ET VIE et LES NUITEES DE LA DESIRADE depuis une date antérieure au dépôt du projet de fusion au Greffe du Tribunal de commerce, la société SENS ET VIE s'est trouvée dissoute sans liquidation et la fusion a été définitivement réalisée. Pour avis La Gérance

[Consulter cette annonce en ligne](#)